

La Gaule fut primitivement le principal séjour des anciens bardes, et c'est dans la Gaule que leur institution a eu le moins de durée, a laissé le moins de traces. Conséquemment, nos bardes n'ont laissé qu'un nom vaguement célèbre, mais point de monuments.

Il y a deux moyens de se faire une idée de ces chants gaulois, maintenant perdus: 1° rapprocher et comparer soigneusement les passages dans lesquels les auteurs anciens font mention de nos bardes; 2° étudier l'institution des bardes, celles d'autres nations d'origine celtique, au sein desquelles cette institution s'est conservée plus long-temps que dans la Gaule.

Outre les bardes classés par Strabon avec les druides et les devins, il y avait chez les Gaulois des bardes guerriers; outre la poésie sacerdotale, il y avait la poésie belliqueuse. C'est ce qu'attestent Elien, Ammien Marcellin, Jestus et cette belle apostrophe de Lucain: «O vous qui envoyez à l'immortalité les noms et les âmes de ceux qui sont morts vaillamment, bardes, vous avez fait entendre des chants nombreux (*Plurima*)¹.»

Les Gallois, reste des anciens Bretons d'Angleterre, les Irlandais, les montagnards d'Écosse ou Gaëls, sont de race ou de langue celtique, comme l'étaient les anciens Gaulois. «Personne n'ignore, dit Latour-d'Auvergne, que la langue vulgaire des Hobérauts de la province de Galles ou de *Valles* en Angleterre, et celle des Bretons du continent, ne soient deux dialectes de la même langue. Ce sont deux sœurs caractérisées par l'air de famille le plus frappant. Le rapport qui existe entre ces deux langues est tel, que les Bretons et les Gallois s'entendent encore de nos jours sans interprète. Leurs dialectes sont aujourd'hui les seuls qui nous retracent l'ancien celtique dans l'état où était cette langue dans les Gaules, avant l'invasion des Romains².» Or les trois peuples dont nous venons de parler ont eu des bardes jusqu'à une époque récente. Il y a donc lieu de supposer que l'histoire des bardes irlandais et écossais a beaucoup d'analogie avec celle des bardes gaulois.

D'après ce qui a été dit au commencement de cette note, il paraît que les bardes gaulois déchurent de la situation élevée qu'ils occupaient d'abord à côté des druides; ils tombèrent dans une position inférieure et précaire, dans // 420 // la dépendance et sous le patronage des chefs des tribus gauloises. Cette situation sociale est d'autant plus à remarquer qu'elle se reproduit avec des caractères identiques et frappants partout où les bardes ont subsisté, dans le pays de Galles, en Irlande et en Écosse. On connaît l'anecdote rapportée

¹ Voici ce passage de Lucain:

Vos quoque qui fortes animas bello que preemptas,
Laudibus, in longum vates dimittitis ævum,
..... plurima fudistis carmina bardi.

² *Origines gauloises*, p. 108.

par Athénée d'après Possidonius qui visita la Gaule environ 150 ans avant la conquête de César.

Un jour que Luerius ou Luernius, roi des Avernes et qui passait pour le plus magnifique des rois de la Gaule, avait donné un grand festin à un grand nombre de bardes, comme c'était l'usage parmi les chefs gaulois, un certain poète barbare qui n'avait pu assister au repas parce qu'il s'était attardé, trouva Luerius qui partait; alors allant à la rencontre de Luerius avec des chants, il se mit à exalter le mérite du chef et à déplorer son propre retard. Luerius charmé, demanda une bourse d'or et la jeta au poète, tandis qu'il courrait à côté du char. Le poète, l'ayant ramassée, recommença ses hymnes, disant: «Les vestiges de ton char sur la terre font germer l'or et les bienfaits.»

L'attitude de cet homme semblable à ces mendiants que l'on voit aujourd'hui encore dans certaines provinces, particulièrement en Bretagne, courir après les voitures en chantant, annonce assez l'état de dégradation dans lequel les bardes étaient déjà tombés.

Suivant le même Possidonius, les chefs gaulois n'allaient pas en guerre sans être accompagnés de gens qu'on appelle parasites. Ces gens, mangeant à la table de leurs patrons, chantaient les louanges non seulement au peuple, mais à ceux qui voulaient les entendre en particulier. Voilà donc les bardes réduits à un état de vassalité et de domesticité.

Dans le pays de Galles ou Cambrie, où le bardisme était établi de temps immémorial et où il s'est le plus complètement développé, les traditions veulent que le fondateur du bardisme soit aussi l'inventeur du chœur et de la musique. C'est un personnage purement mythologique, père de la muse et nommé Tydain, qui pourrait bien être le Teutatès, le Mercure gaulois, inventeur des arts; il est associé dans cette circonstance à Hu-le-Fort, qui paraît être le même qu'Hésus, le Mars gaulois. Ainsi, l'institution des bardes, dans le pays de Galles, se rattache par les traditions de son origine à la mythologie celtique.

Le caractère pacifique était inhérent à la condition de barde comme à celle de druide. Cependant la force des choses fit entrer plus tard la guerre dans cette institution.

Le VI^e siècle fut l'âge d'or des bardes gallois; ce fut la dernière époque de glorieuse résistance contre l'invasion saxonne pour la nation cambrienne et pour les Bretons du Nord, qui sont aussi célébrés par les bardes. On a les poésies authentiques de plusieurs bardes de ce temps; les plus célèbres sont: Aneurim, Llywarch, Taliessin et Merlin.

Des idées qui semblent druidiques se rencontrent dans la poésie de ces bardes, tout chrétiens qu'ils sont. Telle est la croyance à la métempsycose,

croissance gaulois, et sous ce rapport, ils sont les derniers représentants de l'antique alliance des druides et des bardes.

Au X^e siècle, le roi Hoel-le-Bon voulut réorganiser l'ancienne existence cambrienne. Dans ce but, il forma des coutumes du pays un corps de législation que nous possédons encore. Nous n'extrairons de la partie de cette législation qui regarde les bardes que ce qui nous semble s'appliquer également aux bardes gaulois. D'abord la loi interdit au barde de s'occuper d'autre chose que de son art; les bardes font là, comme chez les Gaulois, partie de la petite cour des chefs; ils y occupent un rang distingué. Il y a quatorze personnes qui ont le droit de s'asseoir à la table du chef, et parmi elles sont deux bardes, le barde domestique, dont la situation est assez semblable, mais cependant supérieure à celle des bardes parasites attachés aux chefs gaulois, et le barde de la chaise, le barde à qui appartient le droit de la chaise; sorte de barde lauréat, chef des bardes, comme il y eut depuis le roi des ménestrels, etc.

On sait les cruautés d'Édouard pour les bardes; il les fit pendre en masse parce qu'ils avaient identifié le bardisme avec le patriotisme gallois. Cependant ils ne périrent pas tous; Henri IV interdit leurs assemblées qu'ils reprirent sous Henri V. Ces assemblées remontraient à la plus haute antiquité; elles se tenaient en plein air, auprès d'un monument druidique, et cette circonstance porte à en rattacher l'origine aux anciennes réunions des druides. L'usage s'en est continué dans le pays de Galles jusqu'à Elisabeth. En 1796, on annonça qu'une assemblée de bardes aurait lieu à Clamorgan [Glamorgan], dans le pays de Galles; l'autorité en prit ombrage, on empêcha cette assemblée sous prétexte qu'elle pouvait cacher des menées démocratiques³.

Le bardisme est très ancien en Irlande. La harpe d'O'Brien a joué un rôle politique dans l'Histoire Irlandaise au XI^e siècle. Cette harpe fut portée à Rome, elle resta entre les mains des papes jusqu'au XVI^e siècle. Rome, dans l'intervalle, la confia à Henri II, comme un signe de son droit sur l'Irlande. L'Irlande devait se soumettre au possesseur de la harpe et de la couronne d'O'Brien; puis cette harpe fut envoyée de Rome à Henri VIII, comme *défenseur de la foi*. C'est depuis cette époque seulement que l'Irlande a une harpe pour armoiries et pour symbole.

Chez les Irlandais comme chez les Gallois, le bardisme exprime le même sentiment national et a la même direction patriotique.

Quant à l'Écosse, l'histoire du bardisme s'y résume dans le nom d'Ossian. Le bardisme a subsisté dans les montagnes d'Écosse jusqu'à la fin du dernier siècle avec son entière organisation.

³ Voir dans les lettres de M. Fétis sur la musique en Angleterre, des détails intéressants sur les chants gallois.

En Gaule, l'existence des bardes se lie à celle des druides qui ne fut pas sans honneur. Auson (*professores*, IV et X) nous apprend qu'au IV^e siècle, appartenir à une famille de druides, était considéré comme la preuve d'une descendance illustre.

Un vers de Prudence, dans lequel il oppose *barde* à *augure*, montre qu'à cette époque on rattachait encore le bardisme à la science augurale des *votes* et des druides.

..... Bardus pater aut avus augur.

Si le bardisme, et le bardisme en possession des traditions druidiques, a dû subsister quelque part en Gaule, c'est à coup sûr dans l'Armorique, cette province qui, après la conquête barbare, a conservé pendant plusieurs siècles un état indépendant, et qui, depuis la réunion à la France, est restée celtique et gauloise de physionomie, de costume et de langue. On peut donc admettre comme possible l'existence d'un barde armoricain du V^e ou du VI^e siècle, nommé Guinklan, dont on a cru récemment trouver les chants. Mais en attendant que cette découverte se confirme, il reste à décider si les jongleurs et les trouvères procèdent des bardes, et si une grande portion de la poésie chevaleresque, c'est-à-dire tout ce qui concerne le roi Arthur et la table ronde, a son origine dans les *lais bretons*, œuvre prétendue des bardes armoricains. L'auteur du savant ouvrage intitulé: *Recherches sur les ouvrages des bardes armoricains*, 1815, M. G. Delarue se décide pour l'affirmation de cette hypothèse, tandis que M. J.-J. Ampère, dont nous analysons le travail, soutient qu'elle est inadmissible. Il dit, qu'en raison de la communauté de langue et de race qui unit nos Bretons de l'Armorique et leurs voisins du // 421 // pays de Galles et de Cornouailles, il est arrivé que nos Bretons, s'abusant eux-mêmes par l'identité de leur nom et de celui des anciens habitants de l'Angleterre, se sont approprié toutes les traditions de ces derniers. Mais la Bretagne est, au moyen âge, si étrangère et si inconnue à la France, que l'on manque absolument de renseignements sur ses bardes.

Quant aux jongleurs, ils font la continuation de ces personnages, tantôt mimes, tantôt joueurs de lyre, qu'on appelait *joculatores*, dont on a fait le mot jongleur⁴. Le plus ancien personnage appartenant à cette classe, dont l'histoire moderne fasse mention, est le joueur de lyre *Citharedus*, que Théodoric envoya d'Italie à Clovis. L'origine de ces jongleurs, comme leur nom l'atteste, conclut M. J.-J. Ampère, est donc romaine et nullement celtique. Les trouvères sont, dans le Nord de la France, ce qu'étaient les

⁴ Les airs de ces jongleurs ne seraient-ils pas ceux de ces chansons vulgaires au moyen desquels on transmettait les faits à la postérité et que l'on appelait *Cantilenæ joculares* par opposition au chant d'église, qui selon Alcuin (*in vitâ S. Vedasti*) servait aussi à transmettre les actions des saints? Le moine de Saint-Gall dit que Charlemagne eut à sa cour un clerc doué d'un talent merveilleux, non seulement pour les airs d'église, mais encore pour composer et chanter les airs de ces cantiques populaires.

troubadours dans le Midi; et les troubadours, aussi bien que les jongleurs, se rattachent aux restes de la culture gréco-romaine dans la Gaule méridionale. Aucun fait ne les rattache aux bardes.

Pour ce qui est des origines de la Table-Ronde, M. Isauriel a prouvé que le cycle de la Table-Ronde a emprunté ses principaux développements, et en particulier tout ce qui se rapporte au Saint-Graal, à des sources qui n'ont rien de celtique.

Les trouvères employèrent beaucoup un instrument de musique qu'ils appellent *la rote*, mot qui n'était autre chose qu'une altération du mot celtique *cruid* (*cruut*) qui désigne la harpe des bardes gallois et que Fortunat appelle *chrotta britanna*. Ainsi, suivant M. J.-J. Ampère, les bardes n'ont guère fourni à la lyre des trouvères que son nom.

Dans tous les cas, on peut voir une description détaillée du *cruid* ou *cruut* dans le *résumé philosophique de l'histoire de la musique* de M. Fétis, p. 135 et suivantes. Les renseignements que donne cet auteur peuvent être d'autant plus intéressants pour nous, que M. Feuillede, dans son livre intitulé *l'Irlande*, affirme que cet instrument qu'il appelle *cruit* ou *clarsach*, était en effet le véritable instrument des Celtes⁵; ce qui pourrait faire supposer que les bardes gaulois ou bretons en ont fait usage à quelque époque dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir.

On ne connaît plus aujourd'hui des Bardes de la Bretagne qu'un seul usage que nous allons rapporter d'après l'auteur des *Origines gauloises*, Latour-d'Auvergne. «L'Armorique a aussi conservé ses bardes, mais le talent de ceux-ci ne s'exerce presque plus qu'à l'épithalame; il est vrai qu'en ce genre le caractère de leur éloquence agreste a conservé quelque chose d'antique et d'imposant, qu'on est forcé de respecter. Auson dit des bardes des Gaulois qu'ils étaient toujours appelés aux réjouissances qui se célébraient à l'occasion des mariages. *Bardi nupturas puellas ambire solent*. Deux de ces poètes ou discoureurs sont ordinairement invités aux noces de nos paysans pour exercer contradictoirement leur talent; et par un usage qui tient encore de nos siècles barbares, un jeune époux ne saurait obtenir les premiers accès auprès de celle à qui il vient d'engager sa foi, si l'un des bardes, chargé de faire parler à la vierge timide le langage le plus austère, n'est confondu par les raisons victorieuses du barde, défenseur des droits de son mari; alors ce qu'une rigueur forcée a refusé à l'empressement, n'ayant été perdu qu'un moment pour la tendresse, tourne au profit des jeunes époux, et finit par se convertir pour eux en des jouissances d'autant plus douces qu'elles ont été contrariées.»

Il serait à désirer que quelque touriste recueillît les chants employés dans de pareilles cérémonies, et nous donnât de nouveaux renseignements

⁵ *L'Irlande*, tome II, p. 367.

sur cet usage traditionnel que M. J.-J. Ampère, dans le travail que j'ai précédemment analysé⁶, a réduit à un prosaïsme désespérant.

En résumé, pour nous faire une idée juste de l'histoire des bardes gaulois, nous ne pouvons que recourir à quelques renseignements épars dans les anciens auteurs, et à quelques analogies que présentent nécessairement nos antiques traditions avec les traditions de l'Irlande et du pays de Galles.

⁶ *Les bardes*; *Revue des deux mondes*, année 1836.

Journal Title: LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS
Journal Subtitle: None
Day of Week:
Calendar Date: 24 OCTOBRE 1839
Printed Date Correct: Yes
Volume Number: VI, 53
Year: 6
Series:
Pagination: 419 à 421
Issue:
Title of Article: NOTICE SUR LES BARDES⁷ GAULOIS
Subtitle of Article: DANS LEUR RAPPORT AVEC L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Signature: JOSEPH D'ORTIGUE
Pseudonym: None
Author: Joseph d'Ortigue
Layout: Internal main text
Cross-reference:

⁷ Voici les diverses étymologies que l'on donne du mot barde: «Les bardes, selon Jean Picard, furent ainsi nommés de Bardus, fils de Dryus, quatrième roi des Gaulois (d'un prince ignoré de toute l'antiquité). D'autres dérivent le nom des bardes de *bar*, qui, dans l'opinion de ces écrivains, veut dire *furie*, faisant allusion à l'enthousiasme, à l'espèce de fureur qui transporte les favoris des neuf muses, lorsqu'Apollon les élève jusqu'à lui, lorsque ce Dieu les inspire. Le mot barde, en gallois *béerdh*, paraît dériver de l'anglo-saxon *beard*, anglais *beard*, en français *la barbe*, de l'usage où étaient vraisemblablement les anciens poètes gaulois de porter la barbe dans toute sa longueur, pour se distinguer des autres classes de citoyens. *Bardi, forsan sic dicti, à longis barbis, sicut et Longobardi, Italiae populi.*» (*Origines gauloises*, par Latour-d'Auvergne.) [p. 419]